

MINUSMA HEBDO

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 131 • mars 2019

L'ONU EN APPUI À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS



CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN CAMP POUR LES FORCES DE SÉCURITÉ EN VUE DE LA SÉCURISATION DE LA RÉGION DE **MOPTI**

DANS LA RÉGION DE **KIDAL**, 400 FEMMES BÉNÉFICIENT DU SOUTIEN DE LA MINUSMA

LUTTER CONTRE **LES VIOLENCES COMMUNAUTAIRES À TESSALIT**, À TRAVERS UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LES FEMMES

MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE • DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS : LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU À MOPTI

5 SIGNATURE DU COMMUNIQUÉ CONJOINT ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU MALI ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

6 CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN CAMP POUR LES FORCES DE SÉCURITÉ EN VUE DE LA SÉCURISATION DE LA RÉGION DE MOPTI

7 DANS LA RÉGION DE KIDAL, 400 FEMMES BÉNÉFICIENT DU SOUTIEN DE LA MINUSMA

8 CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE : LES ACTEURS DES SOCIÉTÉS CIVILES DE TOMBOUCTOU ET TAOUDENI RENFORCENT LEURS CAPACITÉS

9 LUTTER CONTRE LES VIOLENCES COMMUNAUTAIRES À TESSALIT, À TRAVERS UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LES FEMMES

11 LES VOLONTAIRES OUVRENT LA VOIE VERS LA PAIX AU MALI

13 BRÈVES

18 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document que si cela est nécessaire !

VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS : LA REPRÉSENTANTE SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU À MOPTI



La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG), en charge des questions de violences sexuelles liées aux conflits (VSLC), Mme Patten était à Mopti, afin de s'enquérir de la situation dans ce domaine, au centre du Mali, une région en proie à de vives tensions intercommunautaires et à une grande insécurité. Pour cette visite de terrain, Pramila Patten était accompagnée de Joanne Adamson, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU, en charge du pilier politique à la MINUSMA, de Guillaume Ngefa, Directeur de la division des droits de l'homme et de la protection, représentant le Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, de Bernadette Sene, Cheffe du Bureau de Protection des femmes de la MINUSMA et, de Josiane Yakibou, Directrice pays du FNUAP (le Fonds des Nations Unies d'Appui à la Population).

Mercredi 27 février au matin, à l'aéroport de Mopti Ambodédjo, l'avion des Nations Unies transportant la délégation de Mme Patten atterri. Accueillis par Alexandre Carette, fonctionnaire en charge de l'intérim du Chef du bureau local de la MINUSMA, dès leur arrivée, les officiels onusiens se sont entretenus avec les victimes, réunies au sein d'une coordination régionale des victimes. Un regroupement de plusieurs structures et

associations qui a vu le jour, grâce notamment aux efforts de la MINUSMA. Efforts techniques et financiers, qui ont respectivement permis sa création mais aussi, la mise en place d'un centre multifonctionnel pour les victimes de violences basées sur le genre (VBG), dans la ville de Konna (région de Mopti). Un projet à impact rapide de la MINUSMA, appuyé par sa division des droits de l'homme et de la protection.

Avec ces victimes, les échanges ont essentiellement porté sur l'état des VBG dans la région, qui malheureusement s'amplifient, conséquence directe de la dégradation du climat sécuritaire. En plus de l'insécurité, la coordination des victimes a fait état de pesanteurs socio-culturelles à ce sujet dans la région, et du manque de confiance en la justice, qui sont les principaux défis pour la région dans la lutte contre les VBG.

Mme Pramila Patten s'est ensuite entretenue avec le personnel féminin de la Mission des Nations Unies à Mopti. Elle a souligné l'importance du travail de ces femmes de l'ONU qui selon elle ont : « un impact positif sur l'environnement dans lequel elles opèrent ». Elle a reconnu tous les efforts de ces personnels de la MINUSMA qui, grâce à leur sensibilité, arrivent à sécuriser leur environnement.



Pramila Patten les a ensuite félicités pour le travail qu'elles accomplissent et les a exhortés à plus d'efforts afin de servir de bons exemples aux filles et aux femmes du pays hôte. En retour, les employés de la MINUSMA/Mopti ont manifesté leur satisfaction et leur joie, de recevoir ces hôtes de marque dans la région, pour s'imprégner des réalités qu'elles vivent en tant que personnels féminins des Nations Unies, déployées sur le terrain.

UN SEUL ARRÊT POUR PLUSIEURS SOLUTIONS : «ONE STOP CENTER»...

L'étape qui a suivi et qui a constitué le point d'orgue de la visite de la RSSG sur les violences sexuelles liées aux conflits, est celle de l'hôpital régional Somino Dolo de Mopti. Sur place, la délégation a assisté au lancement du centre «One Stop».

Financé par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), il s'agit d'un guichet unique qui va permettre aux victimes/survivant(e)s de violences basées sur le genre d'être totalement prises en charge, pour des soins de santé, un suivi

psychosocial, sécuritaire et légal, en toute sécurité, en toute discrétion et surtout gratuitement. Le «One Stop center» est un centre multifonctionnel, qui permettra une prise en charge, non seulement, des patient(e)s du Centre, mais aussi ceux (elles) du Nord du Mali, en l'occurrence Tombouctou, Gao, Ménaka, Taoudéni et Kidal.

Il faut noter que dans le domaine, la région de Mopti fait face aujourd'hui à plusieurs défis en termes de VBG. Une situation qualifiée, d'alarmante par la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, en charge des questions des VSLC. Mme Patten, dit pleinement mesurer l'ampleur des changements qu'un tel centre pourra apporter, dans un contexte et un environnement comme celui de Mopti.

Le «One Stop Center» a été inauguré par les autorités régionales qui a leur tour, ont salué, l'engagement des Nations Unies dans sa réalisation. Sur les 3330 cas rapportés par le Système de gestion de l'Information relative au Violences basées sur le genre, en 2018, 801 cas provenaient de Mopti soit 27%. Cet hôpital a offert la prise en charge médicale dans la plupart des cas et, de nombreux cas restent encore non dénoncés.

SIGNATURE DU COMMUNIQUÉ CONJOINT ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU MALI ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES SUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS



Le vendredi 1er mars, Mme Pramila Patten, Représentante Spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, M. Tiéna Coulibaly, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, et le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale par intérim ont procédé à la signature du Communiqué conjoint entre la République du Mali et l'Organisation des Nations Unies sur la lutte contre les violences sexuelles liées au conflit. Ce résultat est le fruit d'une longue collaboration entamée depuis avril 2016 et qui aboutit aujourd'hui dans le cadre de la visite officielle de Mme Patten au Mali, effectuée du 25 février au 1er mars 2019.

Au cours de sa visite, Mme Patten a rencontré plusieurs hautes autorités gouvernementales, les associations de victimes, les leaders religieux ainsi que les représentants de la communauté internationale. A travers cette démarche, la

Représentante spéciale entend fédérer tous les efforts destinés à mettre en œuvre une réponse institutionnelle globale face aux violences sexuelles liées au conflit.

Le communiqué conjoint ainsi signé scelle l'engagement de la République du Mali ainsi que celui des Nations Unies à œuvrer ensemble pour la prévention et la réponse aux violences sexuelles liées au conflit. Cet engagement mutuel comprend plusieurs domaines, y compris la lutte contre l'impunité, la prise en charge des victimes, la réponse juridique ainsi que l'appui et le soutien aux autorités maliennes, aux organisations de prise en charge des victimes, et aux victimes elles-mêmes. A l'issue de la cérémonie, la Représentante Spéciale a souligné avec force que « la signature de ce communiqué conjoint n'est pas une fin en soi. C'est l'engagement dans sa mise en œuvre et sa réalisation qui importe ».

CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UN CAMP POUR LES FORCES DE SÉCURITÉ EN VUE DE LA SÉCURISATION DE LA RÉGION DE MOPTI



La MINUSMA a inauguré le projet intitulé : « Appui aux Forces de sécurité pour la sécurisation de la commune de Kewa pour le retour de l'autorité de l'État et des services sociaux de base ». Cet important projet a pour objet de contribuer de façon significative à réduire l'insécurité dont sont victimes les populations dans la Commune de Kewa.

La construction et l'équipement de ce camp, qui accueille 60 éléments des Forces de Défense et de Sécurité Maliennes (FDSM), ont été réalisés dans le cadre de l'appui de la MINUSMA à la mise en œuvre du Plan de Sécurisation Intégrée des Région du Centre (PSIRC) du Gouvernement du Mali. Il représente l'un des six camps financés par le Fonds Fiduciaire des Nations Unies en Soutien à la Paix et la Sécurité du Mali.

« La MINUSMA est là pour soutenir la population malienne et le Gouvernement. On va continuer ce travail et c'est un projet parmi tant d'autres. Nous allons continuer à travailler en partenariat pour stabiliser et amener la sécurité pour tout

le monde», a déclaré Alexandre Carette, Chef de Bureau par intérim de la MINUSMA à Mopti.

Rendu possible grâce à la contribution du Royaume-Uni au Fonds Fiduciaire, ce projet a été réalisé pour un montant total de plus de 148 millions de FCFA (148 005 774 FCFA). La construction d'un camp pour les FDSM a pour but de les rendre plus à même de sécuriser la zone, afin d'y faciliter le retour de l'administration et la reprise des activités socio-économiques.

La cérémonie de remise officielle de ce projet, a eu lieu le mercredi 26 décembre 2018, sous la coprésidence du Gouverneur de la région de Mopti, le Général Sidi Alassane Touré, et d'Alexandre Carette, Chef de Bureau par intérim. Le Commandant régional de la Police des Nations Unies (UNPOL) à Mopti, le Maire de la Commune de Kewa et des autorités administratives et politiques ainsi que plusieurs notabilités et les populations étaient également présents.

DANS LA RÉGION DE KIDAL, 400 FEMMES BÉNÉFICIENT DU SOUTIEN DE LA MINUSMA



Porte d'entrée de l'Adrar des Ifoghas, situé à 110 kms au sud-ouest de la ville de Kidal, la commune rurale d'Anéfis, avec ses quelques 5 000 habitants, a été frappée de plein fouet par la crise qui a secoué le Mali en 2012. C'est dans cette localité que s'est rendue, le 19 février dernier, une délégation de la MINUSMA, appuyée par ses Casques bleus et composée du Chef du Bureau régional de la Mission à Kidal et des représentants des différentes Sections.

Au cours de cette mission, plusieurs activités ont été menées. L'équipe des Droits de l'Homme et de la Protection a présenté aux groupes armés en quoi consistait son mandat, spécifiquement celui en rapport à la protection de l'enfant, étant donné l'impact des conflits armés sur les enfants de la localité. La représentante de la Division des Affaires Politiques a pu échanger avec plusieurs acteurs locaux, y compris ceux de la société civile et les autorités coutumières, dans le but de mieux comprendre les attentes locales vis-à-vis de la mise en œuvre de l'Accord de paix. En marge de ces rencontres, les Casques bleus de la Force ont prodigué des soins médicaux gratuits aux populations d'Anéfis.

AUTONOMISATION DES FEMMES ET RELÈVEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Mais l'objectif principal de cette visite était de procéder à la remise officielle de deux projets financés par la MINUSMA au profit des populations locales. Le premier est intitulé « Projet d'appui à l'installation de deux moulins au profit des associations des femmes de la commune rurale d'Anéfis ». Le second projet concerne l'appui

aux activités de commercialisation du bétail à travers l'embouche des petits ruminants pour le groupement des associations féminines d'Anéfis. D'un montant global de plus de 21 millions de FCFA, ces deux projets visent à contribuer à l'allègement des souffrances des populations, en particulier des femmes, à travers le soutien à leur participation au processus de paix et de cohésion sociale, et la promotion de l'auto-emploi, notamment grâce à des activités génératrices de revenus.

Ces projets ciblent 17 associations, soit environ 400 femmes bénéficiaires. Ils ont été mis en œuvre par l'ONG locale BELHADI. La remise des deux projets s'est faite dans une ambiance festive, en présence des élus locaux, de la société civile, de l'ONG locale et des associations féminines.

« Grâce à ces activités génératrices de revenus, les femmes de notre regroupement d'associations pourront améliorer leurs conditions de vie et participer au développement socioéconomique d'Anéfis », s'est réjouie Souhayata Walet Nahano, porte-parole des bénéficiaires, avant d'exprimer sa reconnaissance à la MINUSMA pour tous ses efforts en faveur des communautés touchées par sept années de crise.

Le chef de bureau de la MINUSMA à Kidal, Christophe Sivillon, a souligné que ces projets au bénéfice des femmes sont une priorité pour la MINUSMA. Il a réitéré l'engagement de la Mission onusienne à accompagner les populations de la région dans la recherche de la paix et de la cohésion sociale.

CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE : LES ACTEURS DES SOCIÉTÉS CIVILES DE TOMBOUCTOU ET TAODÉNI RENFORCENT LEURS CAPACITÉS



Le 18 février dernier, le Bureau régional de la MINUSMA à Tombouctou a achevé deux ateliers de renforcement des capacités des sociétés civiles de Tombouctou et Taoudéni, en matière de contrôle citoyen de l'action publique et de la vie associative. Deux sessions ont été organisées par la Division des Affaires Civiles (DAC) de la MINUSMA : les 15 et 16 février derniers, au siège de l'APRPMORS (Association pour la Promotion du Monde Rural au Sahel) et, les 17 et 18 février au Centre Ahmed Baba de Tombouctou, en partenariat avec le Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC). Cette activité vise à renforcer les connaissances des participants sur le concept de «Contrôle Citoyen de l'Action Publique», pour améliorer leur participation dans la gestion locale des communautés.

Ces ateliers ont rassemblé au total une quarantaine de participants dont des représentants des jeunes, des femmes, des leaders religieux de ces deux localités, en présence des représentants de la DAC de la MINUSMA. « Cette formation est une opportunité pour vous, de pouvoir vous former, vous informer et disposer des outils qui vous aideront à exercer votre rôle de société civile », a déclaré Modibo Kampo, Coordinateur National des Organisations de la Société Civile, à l'endroit des participants.

Au cours de ces rencontres, les participants ont approfondi leurs connaissances sur les concepts de : contrôle citoyen de l'action publique, gouvernance locale, principe de la participation citoyenne. Ils ont également été édifiés sur les principes de base des associations, le fonctionnement, les exigences par rapport à la gouvernance interne des Organisations de la Société Civile, aux lois de l'Etat, ainsi que sur la rigueur de ces lois qui s'imposent aux associations. « Il ne saurait y avoir une bonne gouvernance sans une société civile forte et interpellatrice dont l'action contribuera à l'inclusion politique, la prise de décision et la gouvernance collaboratrice », a souligné Baba Moulaye Haidara, Président du Forum des Organisations de la Société Civile de Tombouctou.

L'évolution de la vie sociale au Mali souligne un manque de dialogue constructif entre les acteurs du développement local. Aussi, pour que la pratique de la démocratie soit un levier du développement social, la décentralisation exige la concertation entre la société civile et les acteurs de la collectivité. Cette initiative est l'une des nombreuses actions de la Mission onusienne pour améliorer la participation de la société civile dans la gestion locale des communautés.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES COMMUNAUTAIRES À TESSALIT, À TRAVERS UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LES FEMMES



Une mission de la MINUSMA, dirigée par la section Désarmement, Démobilisation et Réinsertion et Réforme du Secteur de la Sécurité (DDR/RSS), s'est rendue, le 26 février à Tessalit, à 240 km au nord de Kidal, pour le lancement officiel d'un projet de Réduction de la Violence Communautaire (RVC).

C'est dans une ambiance de fête, marquée notamment par plusieurs activités, dont une course de chameaux, que la délégation de la MINUSMA a été accueillie par la population du quartier Ahamboubar de Tessalit. Dans une région où les femmes font, entre autres, face à une grande pauvreté, une faible implication dans la gestion des affaires publiques et un manque d'organisations et d'associations structurées, le lancement du projet de construction et d'équipement d'un centre multifonctionnel dédié aux femmes constitue pour elle une belle opportunité. Conçu pour 75 femmes et d'un coût total de plus de 41 millions de FCFA, ce projet sera mis en œuvre par l'ONG AZHAR, pour une période de trois mois. Il devrait en outre,

permettre la création de 32 emplois locaux.

CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE PAR LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Une fois achevé, ce projet, le quatrième de ce type dans la région, permettra non seulement d'améliorer les revenus des femmes vulnérables, mais leur assurera également une formation. Une formation dont bénéficieront aussi les jeunes du quartier. Le centre, une fois réalisé sera surtout un espace d'épanouissement pour les familles, grâce notamment aux formations en recyclage, en couture, en tissage et en fabrication de tentes. Il devra en outre accueillir des rencontres en vue d'échanger sur les préoccupations actuelles des communautés locales, notamment en matière de paix et sécurité.

Enfin, le projet devra également permettre de renforcer les activités économiques des femmes, avec comme objectif la promotion du leadership



féminin. Les femmes d'Ahamboubar et celles de Tessalit bénéficieront d'un centre équipé afin d'exceller dans leurs différents domaines d'activité. Le centre leur permettra aussi d'augmenter leur capacité de production, en leur offrant la possibilité de trouver sur place des outils de travail adéquats.

Mme Tobey Berriault, représentante de la section DDR/RSS en charge du projet, a estimé que ce lieu sera : « un espace de cohésion sociale où les femmes pourront développer leurs projets

d'artisanat et de commerce ». Elle les a ainsi, encouragé à prendre bien soin du bâtiment, afin de pérenniser le projet.

Désormais, pour les femmes de Tessalit, le défi est d'améliorer leurs revenus, mais aussi et surtout de renforcer leur leadership au sein de leurs communautés respectives. À la suite de cette cérémonie, Mme Lala Fatma Mohamedine, porte-parole des bénéficiaires, a exhorté la MINUSMA à : « appuyer davantage les femmes des autres localités du cercle de Tessalit ».

LES VOLONTAIRES OUVRENT LA VOIE VERS LA PAIX AU MALI



Je m'appelle Ayaba Lonlon Vedome. Je suis Togolaise. J'ai commencé à servir en tant que Volontaire des Nations Unies en Août 2016. Mon rôle en tant qu'Officier des Opérations au Centre Conjoint des Opérations consiste principalement à collecter des informations relatives à la paix et à la sécurité au Mali, et sur tout autre aspect qui pourraient avoir un impact sur le mandat de la mission, et d'en informer la hiérarchie. Par ailleurs, j'ai également la charge de coordonner les missions de terrain demandés par les autres sections de la Mission, et pour toutes les autres activités, y compris les évacuations médicales de Mopti aux autres régions. J'interviens également dans le cas où une situation de crise se présente. Je suis alors responsable d'alerter les supérieurs, de documenter leurs décisions et de faire un suivi sur la mise en œuvre des décisions prises.

Lorsqu'en 2016, je finissais de remplir mon profile en ligne sur le site des VNU, je n'avais alors aucune idée que seulement quelques mois plus tard je serai sur le terrain. Depuis le début de la crise en 2012, je désirais apporter mon soutien pour contribuer au retour de la paix au Mali. En fait, je travaillais depuis plusieurs années pour une organisation non-gouvernementale

internationale à Bamako, et je cherchais à quitter le Mali. J'adore le Mali, j'ai toujours aimé la beauté de sa culture et la gentillesse de son peuple. Je me suis toujours sentie presque comme à la maison ici. C'est pour cela que lorsque j'ai reçu une proposition de volontariat pour Mopti, j'ai pris du temps pour réfléchir et finalement je me suis dit que je n'en avais pas fini avec le Mali. J'en suis venue à la conclusion que je devais rester et contribuer au retour de la paix au Mali d'un autre point de vue. J'étais également consciente que cette opportunité au sein de l'une des sections les plus centrales de la Mission me permettrait d'acquérir une expérience unique, solide, et dans un environnement multiculturel très dynamique, et me permettrait également de booster ma carrière.

Mon conseil à tous nouveaux VNU, serait de rester professionnel. Le tout au long de la durée de l'affectation, mais aussi de rester ouverte pour découvrir le Mali, sa riche culture et sa musique. Au bout de deux ans de mission, j'ai rencontré énormément de personnes à tous les niveaux de la Mission, j'ai élargi mon réseau et j'ai acquis de nouvelles compétences. Chaque jour, j'apprends de nouvelles choses. Et les moments que je



préfère le plus sont ceux quand les collègues d'autres sections viennent me voir moi ou mes collègues pour nous féliciter pour la bonne organisation d'une mission que nous avons la charge de coordonner pendant des semaines ou des mois. C'est dans ces moments-là que l'on se sent accomplie, car après des heures et des heures de planification, de réunions, de vérifications sur l'accessibilité des routes, de coordination avec la Force et la Police, j'ai le sentiment du travail bien accompli et je ressens de la fierté quand, malgré toutes les difficultés de communication et de logistique, nous arrivons à coordonner une évacuation médicale. Car tout cela disparaît et on ne se rappelle plus que d'une chose : une vie a été

sauvée. Le travail peut être éprouvant et difficile. Mais c'est de cette manière que l'on grandit et que l'on s'améliore.

Une chose dont je me souviendrai toujours en pensant au Mali est que ce pays est plein de surprises. Avant de venir au Mali, je pensais que ce pays n'était qu'un grand désert et que la vie y était difficile. J'avais tort. Oui, il peut faire très chaud mais parfois il pleut aussi de grosses averses. La plupart des gens sont surpris quand je leur dis qu'il y a des forêts au Mali et que l'on peut encore trouver des éléphants au Nord du pays ! C'est ce Mali-là dont je me souviendrai toujours.

EN BREF

25 FÉVRIER

Le RSSG, M. Annadif, en compagnie de certains membres de l'Equipe de direction, a reçu aujourd'hui au quartier général de la MINUSMA à Bamako, Son Excellence M. MASAHISA SATO, Ministre délégué au ministère des Affaires étrangères du Japon (ancien membre des forces de défense et de sécurité du Japon) et sa délégation composée, entre autres, de M. KANAME ARAKI, Directeur Afrique au ministère des Affaires étrangères du Japon et de l'Ambassadeur du Japon au Mali.



M. Annadif a souhaité la bienvenue à la délégation et a salué les contributions du Japon aux opérations de maintien de la paix, y compris à travers le renforcement des capacités à l'EMP et à l'Ecole de police de Bamako. Il a ensuite présenté la situation générale et politique au Mali, les avancées dans la mise en œuvre de l'Accord y compris les réformes en cours ainsi que le mandat de la MINUSMA et la coopération avec les autres forces en présence dont les FDSM, EUTM, la Force conjointe du G5 Sahel et l'Opération Barkhane.

25 FÉVRIER

Samedi dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA (RSSG), Mahamat Saleh Annadif, a reçu Mme Florence Parly, Ministre des armées de la République française, au Quartier général de la Mission à Bamako, en compagnie entre autres des deux Représentantes spéciales adjointes, respectivement en charge des piliers politique et humanitaire de la Mission onusienne au Mali, ainsi que le Commandant de la Force et le



Commissaire général de police de la MINUSMA.

Le RSSG a salué cette visite qui vient à point nommé avant de briefer la Ministre sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord et de la résolution 2423 (2018) du Conseil de Sécurité, qui a fixé des objectifs clairs.

26 FÉVRIER

Le Chef de la MINUSMA, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali, Mahamat Saleh Annadif, accompagné du Commandant de la Force de la MINUSMA, Dennis Gyllensporre, s'est rendu hier après-midi, à la Base aérienne 101 à Sénou, pour souhaiter la bienvenue à l'unité de transport aérien de la Tunisie.

Déployée au sein de la MINUSMA depuis la semaine dernière, l'unité est composée de 75 personnes et d'un avion C-130. Celui-ci a déjà effectué son premier vol, le 22 février dernier.

Le Représentant Spécial a salué la contribution de la Tunisie à la MINUSMA, qui compte parmi ses 75 membres, une femme pilote, première en poste au sein d'une Mission de maintien de la paix des Nations Unies. M. Annadif a souhaité pleins succès aux hommes et aux femmes de ce nouveau pays contributeur.



27 FÉVRIER

Ce 26 février, au Quartier général de la MINUSMA à Bamako, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, a reçu la visite de Mme Pramila Patten, RSSG chargée de la question des violences sexuelles liées aux conflits (VSLC). Mme Patten était accompagnée de l'équipe d'experts sur l'état de droit/la violence sexuelle, en mission au Mali dans le cadre de son mandat, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Mme Patten prévoit de nombreuses rencontres durant son séjour, y compris avec les autorités maliennes, les organisations de la société civiles ainsi que les associations de victimes. Des visites sont également au programme notamment à Mopti le lendemain, où elle visitera un One Spot Center. Elle sera accompagnée par Joanne Adamson, la RSSG-Adjointe en charge du pilier politique de la MINUSMA.

Pramila Patten a indiqué qu'à l'issue de sa visite au Mali, il est prévu qu'elle signe avec le gouvernement un communiqué conjoint, définissant les priorités d'action et les domaines de collaboration. À cet égard, elle a sollicité le plaidoyer du RSSG. À New York, elle fera une présentation au Conseil de Sécurité le 7 mars, puis participera à un débat public sur les VSLC, le 23 avril prochain.

M. Annadif a assuré Mme Patten de l'appui continu de la MINUSMA. Il a en outre déclaré qu'il continuera à intercéder auprès des pays contributeurs afin qu'ils déploient davantage de femmes, y compris des femmes parlant les langues locales et ce, pour des durées de service plus longue afin de maximiser leur impact.



27 FÉVRIER

Tôt ce matin, une délégation onusienne de haut niveau, conduite par Pramila Patten, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG), chargée de la question des violences sexuelles liées aux conflits (VSLC), est arrivée à Mopti. Accompagnée par Joanne Adamson, la RSSG-Adjointe en charge du pilier politique de la MINUSMA, ce déplacement s'inscrit dans le cadre de la visite officielle que Mme Patten effectue au Mali depuis le 25 février dernier et ce, jusqu'au 1er mars prochain.



Sur place, Pramilla Patten et Joanne Adamson doivent rencontrer les associations de victimes de violences sexuelles liées aux conflits, afin de s'imprégner de leurs réalités et d'entrevoir des réponses appropriées à leurs attentes. Mme Patten procèdera aussi au lancement du «ONE STOP CENTER» de Mopti. Cette structure multifonctionnelle assurera la prise en charge médicale, psychosociale et juridique des victimes de Violence Basées sur le Genre.

28 FÉVRIER

Le Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, a participé à plusieurs ateliers de partage d'expériences, les 26 et 27 février derniers. Le 26 février, il a pris part à un panel dans le cadre d'une conférence-débat de l'École de Maintien de la Paix de Alioune Blondin de Bamako (EMP), portant sur le rôle des think-tanks dans la diplomatie africaine. Organisé par le Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-Sahélien (CARESS) & le think-tank «Thinking Africa», ce panel avait pour thème: «Pourquoi et comment les think-tanks réinventent la diplomatie africaine?»



Le 27 février, c'est à une session de formation, à l'École de Maintien de la Paix de Bamako, qu'à participé M. Annadif. Lors de son intervention, le Chef de la MINUSMA a rappelé ses décennies d'expérience, en matière de médiation et de bons offices, dans divers pays tels que le Tchad, la Mauritanie, la RDC et la RCA, tout en soulignant son rôle actuel de Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali, à la fois pour soutenir l'Accord de paix de 2015 et pour appuyer le processus politique.

28 FÉVRIER

En compagnie de Joanne Adamson, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général (RSASG) des Nations Unies en charge du pilier politique de la MINUSMA, Pramila Patten, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) sur la Violence Sexuelle en période de Conflit, a rencontré

ce jeudi 28 février, Issiaka Sidibé, Président de l'Assemblée Nationale du Mali.

La RSSG Patten a, au cours de l'entretien, salué les efforts de l'Assemblée Nationale du Mali et plaidé pour l'adoption d'une loi qui assure la prévention et la réponse aux violences basées sur le genre, y compris les violences sexuelles liées au conflit. En outre, elle a encouragé l'Assemblée Nationale à prendre des dispositions qui protègent les victimes et les témoins, notamment dans le cadre de la gestion des cas de violences sexuelles liées au conflit.

Enfin, Mme Patten a réitéré le soutien des Nations Unies au Président de l'Assemblée Nationale et s'est félicitée de la bonne collaboration entre la MINUSMA et l'Assemblée Nationale du Mali.



1^{ER} MARS

Le 28 février 2019, le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali, Mahamat Saleh Annadif, a reçu la visite du Ministre allemand des Affaires étrangères, M. Heiko Maas, accompagné d'une délégation de trois membres du Parlement allemand et de plusieurs officiels du ministère des Affaires étrangères pour une tournée dans la sous-région. Le Ministre Maas a visité, le 27 février, le camp de la MINUSMA à Gao où se trouve également la base du contingent allemand, le Camp Castor. Au cours d'une discussion avec le



Chef du bureau régional de Gao par intérim, ainsi qu'avec le Commandant de Secteur Est, le Ministre a salué les efforts de la MINUSMA et les sacrifices des pays contributeurs dans l'objectif de la paix au Mali. Une réunion avec un groupe de la société civile s'est également tenue.

Après avoir remercié l'Allemagne pour sa contribution multiforme à la MINUSMA, au travers de personnels en uniforme, et d'une contribution financière au Fonds fiduciaire en appui à la paix et à la stabilité au Mali, M. Annadif a décrit cet appui comme la « colonne vertébrale » de la Mission. Le Commandant adjoint de la Force s'est dit satisfait de la contribution allemande à la Force de la MINUSMA, de même que le Commissaire de la Police des Nations Unies (UNPOL) à travers, entre autres, une équipe spéciale ainsi que des techniciens de scènes de crime.

Le Ministre allemand a indiqué que la mise en œuvre de l'Accord pour la paix ainsi que la situation sécuritaire au Centre sont les deux priorités de l'Allemagne au Mali. L'Allemagne continuera d'apporter son appui au Gouvernement du Mali, a-t-il déclaré.

1^{ER} MARS

La Commission d'enquête internationale pour le Mali effectue actuellement sa seconde visite dans le pays. Durant cette visite, la Commission s'entretient avec les autorités gouvernementales et autres parties

prenantes, les représentants de la MINUSMA (photo) et du système des Nations unies, ainsi que différentes missions diplomatiques. Un objectif majeur de cette visite de la Commission est de se rendre dans les différentes régions du Nord et Centre du Mali afin de rencontrer les autorités locales et la société civile.



1^{ER} MARS

Ce mercredi 27 février, s'est déroulée à la base opérationnelle de la MINUSMA à Bamako, la cérémonie d'hommage et d'adieux aux Casques bleus du contingent guinéen, Sergent Thea Michel, Sergent Haba Ives et le Soldat Ismaël Bangoura, tous trois tués à Siby, à 44 km au Sud-Ouest de Bamako, le 22 février 2019. Le Commandant de la Force, le Général de corps d'armée Dennis Gyllensporre, a tenu à rendre hommage à ces soldats : « au service de la paix et de leur pays frère, le Mali, ils étaient prêts à tout, pour tendre la main à leurs voisins et leur apporter un soutien ».





COMMUNIQUÉS

19 FÉVRIER

LA MINUSMA PRÉOCCUPÉE PAR DES ALLÉGATIONS DE GRAVES ABUS DES DROITS DE L'HOMME DANS LE CERCLE DE BANKASS AU CENTRE DU MALI

La Division des droits de l'homme et de la protection (DDHP) de la MINUSMA enquête actuellement sur des allégations de graves abus des droits de l'homme, survenus lors d'attaques perpétrées le 16 février à Minima Maoudé (environ 34 km au Sud-ouest de Bankass) et le 17 février à Libe (40 km au sud-est de Bankass), dans la région de Mopti.

Selon des rapports préliminaires, le 16 février, un groupe d'hommes armés aurait attaqué le village de Minima Maoude. Ils auraient ouvert le feu sur des civils, occasionnant plusieurs morts et blessés. Ils auraient également incendié une grande partie des cases et des greniers du village.

Le lendemain, le 17 février, un autre groupe d'hommes armés aurait attaqué le village de Libe, situé à 15 km à l'est du village Minima Maoudé. Le groupe d'hommes auraient également ouvert le feu sur des civils, faisant plusieurs morts et blessés, et incendié les cases du village, les greniers et tué le bétail.

La MINUSMA, qui dépêche une mission sur les lieux, condamne vigoureusement ces attaques et demeure vivement préoccupée par la recrudescence alarmante de la violence armée dans le cercle de Bankass.

Entre le 1er janvier et le 16 février 2019, la DDHP a documenté sept incidents ayant occasionné la mort d'au moins 49 civils dans le cercle de Bankass dans la région de Mopti.

Par ailleurs, la MINUSMA salue les efforts du Gouvernement du Mali qui a rapidement déployé un détachement des Forces Armées Maliennes (FAMa) dans la zone après les incidents, ainsi que la Gendarmerie de Bankass qui a ouvert une enquête pour faire la lumière sur ces attaques.

La MINUSMA exhorte les autorités maliennes à prendre des mesures urgentes pour prévenir des nouveaux incidents de violence armée, ainsi qu'à faire aboutir son enquête en vue de traduire en justice les auteurs de ces crimes.

25 FÉVRIER

DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE MALI

Le Secrétaire général condamne dans les termes les plus fermes l'attaque contre des membres de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) dans la zone de Siby, dans laquelle trois casques bleus de Guinée ont été tués et d'autres blessés.

Le Secrétaire général présente ses plus profondes condoléances aux familles des disparus et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Il exprime aussi sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement guinéens.

Il met en garde que les attaques contre les forces de maintien de la paix des Nations Unies peuvent constituer un crime de guerre et appelle les autorités maliennes à ne ménager aucun effort pour identifier et rapidement traduire en justice les auteurs de cette attaque.

Le Secrétaire général réitère la détermination de la MINUSMA à continuer à mettre en oeuvre son mandat en soutien au peuple et au Gouvernement du Mali dans leur quête pour la paix.

New York, le 23 février 2019

28 FÉVRIER

LA MINUSMA CONDAMNE VIGOREUSEMENT L'ATTAQUE CONTRE LES CIVILS DE GONDGOUROU

Bamako, 28 Février 2019 – La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) condamne vigoureusement l'attaque par engin explosif improvisé dirigée le 26 février 2019, contre les civils dans le village de Gondogourou, cercle de Koro, région de Mopti.

En effet, le corps piégé d'une personne disparue 48 heures auparavant a explosé, tuant sur le coup au moins 10 personnes et en blessant deux autres, tous des hommes de la communauté dogon, venus disposer du corps pour son enterrement.

Le même jour, les corps des victimes de l'attaque ainsi que les restes du corps piégé ont été enterrés par les Forces Armées Maliennes (FAMA), déployées sur place après l'incident.

« Le fait de piéger un cadavre dans le but de causer des victimes additionnelles est indigne et constitue un crime grave. Les auteurs d'une telle ignominie doivent être jugés et condamnés » a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif.

La MINUSMA, tout en présentant ses sincères condoléances à la communauté affectée de Gondogourou, appelle l'ensemble des communautés de la région de Mopti à la retenue et au discernement. « Cet acte odieux ne peut, en aucun cas, être justifié. Ces criminels ne doivent en aucune manière ébranler les liens séculaires qui ont régi, pendant des siècles, la cohabitation entre les différentes communautés maliennes », a ajouté M. Annadif. Mahamat.

La MINUSMA reste disposée à soutenir le Gouvernement et les Forces de Défense et de Sécurité dans leurs efforts actuels de sécurisation et de prévention dans le cadre de la protection de la population civile dans les localités en proie à des menaces d'attaques et de violences.

AUTONOMISATION

EGALITE

CHANGEMENT

CONSTRUCTION

ENTREPRENEURIAT

INNOVATION

8

MARS

**L'AUTONOMISATION
DES FEMMES ET DES
FILLES À TRAVERS
L'ENGAGEMENT DE
TOUS CONTRE LES
VIOLENCES BASÉES
SUR LE GENRE (VBG)**



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



[facebook.com/minusma](https://www.facebook.com/minusma)



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.youtube.com/minusma



https://www.instagram.com/un_minusma



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

